

SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES
ARTISTIQUES ET CULTURELLES

“syndeac

**2020 –
RAPPORT
D'ACTIVITÉ
– 2021**

SOMMAIRE

I. la vie des délégations régionales

Auvergne-Rhône-Alpes	5
Bourgogne-Franche-Comté	5
Bretagne	6
Centre-Val de Loire	6
Grand-Est	6
Hauts-de-France	7
Île-de-France	7
Normandie	7
Nouvelle-Aquitaine	8
Occitanie	8
Pays de la Loire	8
Sud	8

II. Commissions et groupes de travail

Commission pour un service public de l'art et de la culture	10
Commission sociale	10
Groupe de travail circulation des oeuvres et des artistes	11
Groupe de travail transversal des équipes artistiques	11
Groupe de travail transversal égalité et diversité	11
Groupe de travail sectoriel danse	12
Groupe de travail sectoriel musique	12
Groupe de travail sectoriel des scènes conventionnées	12

III. Portrait des adhérents

Juillet 2020 à juillet 2021	14
Répartition des structures adhérentes par région	15

I. la vie des délégations régionales

Cette année, dans la majorité des régions, les travaux des délégations régionales du Syndeac s'orientent sur deux axes principaux :

- Le maintien de relations régulières avec les Conseils régionaux (en intersyndicale le plus souvent) permet d'obtenir le versement à 100 % des subventions, malgré la crise sanitaire.
- Le dialogue s'entretient avec les Drac concernant les plans de relance et leurs impacts pour les professionnels de la culture. Ces échanges sont fructueux et les préconisations précises du Syndeac sur un grand nombre de sujets sont reprises par les Drac dans leur ensemble.

Courant mars, à la suite de l'occupation de l'Odéon, puis de l'Opéra Graslin, de nombreux théâtres sont occupés en régions. Des échanges avec les différentes coordinations des intermittents et précaires (CIP), avec les directions des théâtres occupés ou leurs tutelles, ont lieu. Parfois tendus, ils permettent cependant de soutenir les adhérents occupés dans cette situation exceptionnelle et de faire connaître la position du Syndeac auprès des différents acteurs, dont l'intersyndicale, notamment sur la question de la prorogation de l'année blanche.

Auvergne-Rhône-Alpes

Après une première année de délégation particulièrement active du fait du prolongement de la crise sanitaire et de ses impacts conséquents sur le secteur culturel, tant sur un plan intersyndical qu'entre les adhérents de notre syndicat, de nouvelles élections s'organisent en octobre 2020 faisant suite à la démission de Marie-Pia Bureau et à la prise de poste de Thierry Bordereau à l'ACB, scène nationale de Bar-le-Duc. Un nouveau binôme de délégation est élu : Marine Dardant-Pennaforte et Bouba Landrille Tchouda.

Cette élection entraîne une refonte générale de la délégation avec une gestion des tâches et de l'animation de la vie syndicale plus collégiale. Conjointement à cette nouvelle organisation, les équipes artistiques qui se réunissent en Auvergne-Rhône-Alpes décident de rejoindre le groupe de travail des équipes artistiques national pour contribuer, notamment, à la réforme des aides déconcentrées au spectacle vivant portée par la DGCA. Les réunions en délégations se tiennent deux fois par mois. La délégation est présente et force de propositions sur le territoire régional auprès de l'ensemble des acteurs du secteur ; le travail en intersyndicale se poursuit, permettant des relations de confiance avec les tutelles et aboutissant à la préfiguration du Coreps qui tiendra sa première plénière en octobre 2021.

Concernant la situation régionale, les organisations professionnelles s'allient efficacement pour permettre le maintien des subventions du Conseil régional sur les années 2020 et 2021 et ce, malgré de lourdes menaces. Ce résultat est le fruit d'une alliance intersyndicale fructueuse. Dans la continuité de ce mouvement de résistance collective, la délégation répond à l'appel du Syndeac en organisant avec l'ensemble des organisations d'employeurs et de salariés, fédérations et réseaux, des rassemblements sur la voie publique (tel que « Le printemps est inexorable ») et devant les parvis des théâtres pour la défense de la réouverture des lieux culturels.

Grâce à ce travail régulier et partagé avec l'ensemble des professionnels de la culture, le dialogue avec les services de la Drac Auvergne-Rhône-Alpes est particulièrement constructif et efficient concernant la mise en œuvre des plans de relance. C'est ainsi que les préconisations précises du Syndeac sur un grand nombre de sujets sont largement prises en compte dans les modalités d'attribution des aides et dans la répartition des crédits.

Bourgogne-Franche-Comté

Depuis le début de la crise sanitaire, la délégation n'a de cesse d'entretenir des relations régulières avec la Drac et la Région avec un premier objectif : s'assurer du maintien du versement de l'intégralité des subventions aux compagnies et structures.

Des échanges avec la Drac ont lieu lors de rencontres avec la délégation et avec l'ensemble des organisations syndicales et « têtes » de réseaux régionaux, en particulier sur les enjeux du plan de relance ; l'occasion pour la délégation de faire part de son inquiétude quant aux perspectives et moyens accordés à la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le dialogue avec la Région est mené sur deux fronts : dans le cadre de rencontres bilatérales mais aussi et très rapidement au niveau d'un groupe de travail USEP-SV élargi qui permet de porter à la connaissance de la vice-présidente et des services de la Région les problématiques et les difficultés rencontrées par les acteurs du territoire.

Cette initiative – reçue plutôt positivement par la Région – s'est ensuite déclinée par des rencontres spécifiques « compagnies », « festivals »...

Des échanges souhaités par les partenaires publics permettent de proposer la mise en place prochaine d'un outil de concertation pérenne et régulier, de type Coreps. La vigilance restera de mise, en particulier sur le dégel et le budget 2022.

La délégation est également très présente sur le plan de la mobilisation.

Bretagne

Matthieu Banvillet quitte ses fonctions de directeur du Quartz fin 2020, et donc la délégation régionale. Aucun adhérent ne reprend sa succession : l'organisation de la vie syndicale se déroule depuis collégialement jusqu'aux prochaines élections en septembre 2021.

En intersyndicale, un rendez-vous est prévu en septembre 2021 avec Emmanuel Ethis (recteur de la région académique de Bretagne) et Isabelle Chardonner (directrice régionale des affaires culturelles) pour travailler sur des questions en lien avec l'éducation artistique et culturelle.

La délégation du Syndeac Bretagne se mobilise par ailleurs pour davantage de transparence dans les récentes décisions prises par la Région.

Concernant la réouverture des lieux culturels, la délégation Syndeac relaie également l'initiative nationale « Le Printemps est inexorable » dans les différentes villes.

Centre-Val de Loire

La délégation travaille en intersyndicale avec les organisations suivantes : SNSP, SYNAVI, SMA, PROFEDIM. Avec la nouvelle fermeture des établissements culturels au public, en novembre, démarre une période d'inquiétudes et de tensions dans le secteur. Plusieurs signalements concernant la non-indemnisation de spectacles annulés et le non-paiement des intermittents sont à noter.

Durant la période, la délégation reste en lien régulier avec les adhérents et initie un « groupe élargi aux lieux labellisés » afin de préparer les différents rendez-vous avec la Drac sur les questions relatives au gel budgétaire puis au plan de relance.

Les échanges professionnels préparatoires ont mis en lumière des disparités de traitement dans l'affectation du gel budgétaire et la distribution des plans théâtre et de relance. La Drac éclaircit finalement ces points avec une présentation de ses critères d'attribution, garantissant une affectation à 100% du plan de relance.

Le projet de Coreps repris par l'intersyndicale, à l'initiative du SMA, fait l'objet d'une étude présentée en juin à la Drac et à la Région. Pendant les six mois de

fermeture et à partir de janvier, Catherine Bizouarn assure les permanences aux différentes réunions nationales et régionales. Toutes les initiatives concernant la demande de réouverture des théâtres sont relayées auprès des élus nationaux et des collectivités du territoire (notamment l'initiative nationale « Le Printemps est inexorable » à Blois, Tours, Orléans, Châteauroux où sont organisés des événements). À partir de mars, la déléguée est sollicitée par le Conseil régional du Centre-Val de Loire pour intégrer un groupe informel de réflexion sur la réouverture et la relance, avec la campagne électorale en toile de fond : elle alerte notamment sur la précarité des compagnies, aborde les questions relatives à l'intermittence et fait des propositions pour la réouverture.

De nombreuses petites compagnies et/ou artistes indépendants rejoignent le groupe, suite à l'occupation de plusieurs théâtres de la région. Les plans de relance bénéficient en priorité aux compagnies et aux intermittents, en application de l'annonce d'une attention faite aux plus précaires.

Grand-Est

Anne-Françoise Cabanis part en retraite fin 2020 et quitte, par conséquent, la délégation régionale. Remplacée suite à son élection par Laurence Méner qui se voit octroyer le rôle de titulaire après la démission de Gaël Leveugle début 2021. La délégation décide alors d'opter pour une répartition des tâches plus collégiale.

La délégation régionale participe à des réunions régulières du Conseil des Territoires pour la Culture (CTC) qui vont donner naissance au Coreps Grand-Est. Des sujets fondamentaux pour le secteur culturel sont abordés, dont le plan de relance pour la politique et les financements publics.

La délégation Syndeac, dans les différentes villes, se saisit également de l'initiative nationale « Le Printemps est inexorable » et se mobilise pour la réouverture des lieux culturels.

Par ailleurs, plusieurs actions ont lieu en intersyndicale dans le Grand-Est : rendez-vous avec l'État, manifestations, lettres de soutien aux structures malmenées.

Hauts-de-France

Malgré la saison exceptionnelle, éprouvante et déstabilisante pour les équipes artistiques et pour les structures adhérentes au Syndeac, la délégation Hauts-de-France maintient ses réunions mensuelles en visioconférence, avec une assiduité importante des adhérents. À l'occasion de ces réunions, les membres abordent les sujets concernant la situation nationale, la situation régionale et le cas des adhérents qui connaissent des difficultés avec leurs partenaires locaux. La situation inquiétante du Channel, de la Rose des vents et de Culture Commune mobilise plus particulièrement la délégation.

Outre les échanges directs avec les élus et les représentants des collectivités, la délégation organise plusieurs rendez-vous avec les partenaires régionaux : le nouveau directeur de la Drac, la directrice adjointe, le directeur du pôle création et la conseillère théâtre, ainsi qu'avec les représentants de la Région. Dans le cadre des élections régionales et départementales, la délégation s'implique à plusieurs niveaux : rencontres avec des candidats, participation active au sein du Collectif Régional Art et Culture (CRAC) et rédaction d'une tribune ouverte appelant à la mobilisation.

Les délégués sont auditionnés en novembre par la commission culture du CESER et participent en décembre à une réunion ouverte aux professionnels du spectacle vivant. Certains membres du Syndeac prennent part à des réunions avec le SYNAVI et Actes Pro pour travailler à la définition de la filière spectacle vivant en Hauts-de-France. À la suite de ces échanges, un travail de collectage est en cours afin d'obtenir des données statistiques à propos de la programmation des compagnies régionales dans les structures de diffusion Hauts-de-France.

Le Syndeac Hauts-de-France est partie prenante du CRAC, qui rassemble l'ensemble des filières artistiques de la grande région (arts plastiques, cinéma, livres et lecture, musiques actuelles, spectacle vivant). La participation à cette dynamique régionale demande une mobilisation importante en termes de temps, d'énergie et de personnes. Le CRAC rencontre régulièrement les représentants du Conseil régional avec le désir de mettre en place un Comité Régional des Professions des Arts et de la Culture (COREPAC).

La délégation Hauts-de-France du Syndeac évolue au cours de cette saison avec les changements de directions dans les structures adhérentes (Théâtre du Nord, Comédie de Béthune, le Gymnase). Ainsi, Céline Bréant, directrice du Gymnase, étant nommée à la direction de la Comédie de Clermont-Ferrand, quitte

son poste de déléguée nationale en région. Joséphine Checco, directrice de la Faïencerie, la remplace à ce poste jusqu'aux prochaines élections de la délégation, prévues le 11 octobre 2021.

Île-de-France

Le maintien de relations assez intenses avec le Conseil régional d'Île-de-France permet d'obtenir le versement à 100 % des subventions, malgré la crise sanitaire. Ces échanges avec la Région ont souvent lieu dans le cadre de l'intersyndicale régionale USEP-SV et c'est dans ce cadre que les principaux candidats de l'élection sont interpellés pendant l'entre-deux-tours. Tout le temps de la crise, le Syndeac est associé à des rencontres avec la présidente de la Région.

Un dialogue se met aussi en place avec la Drac Île-de-France concernant la réforme du bac et son impact sur les options artistiques et les heures d'interventions portées par les professionnels de la Culture. Seul point d'achoppement à date : le financement des options partiellement porté par les rectorats. Un rendez-vous est envisagé dans l'espoir de débloquer rapidement cette situation.

Les délégués du Syndeac Île-de-France se mobilisent, par ailleurs, pour davantage de transparence dans l'usage qui a été fait du plan de relance par la Drac, sans succès. Une partie de ce budget est notamment utilisée pour financer le dégel 2020 et la délégation restera attentive à ce que cette situation ne se reproduise pas en 2021.

Normandie

Les élus, Philippe Chamaux et Catherine Méneret continuent les travaux de la délégation régionale Normandie en organisant environ une fois par mois une réunion de délégation.

Le manque de transparence dans la distribution du plan de relance est dénoncé en vain par les délégués du Syndeac Normandie.

Concernant la réouverture des lieux culturels, la délégation Syndeac relaie également l'initiative nationale « Le Printemps est inexorable » dans les différentes villes, notamment à Rouen, Caen et Le Havre.

Nouvelle-Aquitaine

Face aux contraintes et aux incertitudes liées à la crise sanitaire traversée lors de la saison 2020-2021 et face aux tensions avec les collectivités territoriales et aux menaces sur les budgets, la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine coordonne ses actions selon plusieurs axes.

Tout d'abord, la tenue de réunions régulières avec les adhérents, dont une en présence de Nicolas Dubourg, président du Syndeac, organisée le 28 janvier 2021, permet d'élaborer la position stratégique sur la réouverture, et d'aborder plusieurs sujets : les nouveaux fonds pour les compagnies, les relations avec le ministère de la Culture et les Drac, les comités d'experts, etc.

Dans ce contexte sanitaire, les adhérents rejoignent les deux journées de mobilisation des théâtres « Le Printemps est inexorable » des 20 et 21 mars et affirment leur engagement afin d'obtenir des réponses aux revendications portées par les syndicats.

Pour voir le bilan complet, [consultez l'article sur notre site](#).

En parallèle, l'interpellation systématique des élus locaux et des institutions régionales par la délégation donne lieu à des rencontres avec certains députés (Guillaume Chiche, député Deux Sèvres, Dominique David, députée Gironde), avec Alain Rousset, président de la Région, dans le cadre de l'intersyndicale, et avec Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême et président Grand Angoulême.

La délégation régionale participe également à des réunions avec les préfets et effectue un suivi régulier des réunions au sein des Coreps. Des sujets fondamentaux pour le secteur culturel sont abordés, dont le plan de relance 2021, les risques sociaux, l'égalité femmes-hommes, l'emploi artistique en Nouvelle-Aquitaine.

Occitanie

En région Occitanie, les élus Nicolas Dubourg et Nathalie Garraud assurent une continuité des travaux de la délégation. Stéphane Gil, CDN de Toulouse et Borja Sitja, scène nationale de Perpignan coordonnent le travail au sein du Coreps Occitanie ou encore auprès des professionnels de la région avec une veille récurrente et un partage de l'information avec la délégation régionale.

Pays de la Loire

En région Pays de la Loire, les élus Erika Hess, directrice déléguée du CCN de Nantes, et Yves Jourdan, directeur adjoint du Lieu Unique assurent une continuité des travaux de la délégation en organisant régulièrement des réunions de délégation, et des réunions des adhérents régionaux.

Le maintien de relations régulières avec l'intersyndicale régionale des employeurs du spectacle vivant (Fédération des arts de la rue, PROFEDIM, SMA, SNSP, SYNAVI) permet la participation de celle-ci à la commission de la Ville de Nantes et du département de Loire Atlantique pour l'attribution des aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

La délégation Syndeac relaie l'initiative nationale « Le Printemps est inexorable » dans différentes grandes villes régionales : Nantes, Château-Gontier, Le Mans, Angers...

Sud

En région Sud, les élus Pierre Sauvageot et Valérie Deulin assurent une continuité des travaux de la délégation et donnent des retours réguliers de leur présence dans les différentes instances.

Concernant la réouverture des lieux culturels, la délégation Syndeac relaie également l'initiative nationale « Le Printemps est inexorable » dans différentes grandes villes régionales.

À Arles, suite à la décision du maire de passer le théâtre en régie directe et de forcer l'intégration du personnel de la fonction publique territoriale, le Syndeac dénonce ces relents populistes et arbitraires et demande à l'État de jouer son rôle de régulateur.

***II. Les
commissions
et groupes
de travail***

Commission pour un service public de l'art et de la culture

La commission pour un service public de l'art et de la culture (SPAC), créée en septembre 2020, a fait suite aux travaux préparatoires du groupe informel dénommé « prospectives » qui s'est constitué autour du Bureau, avec quelques invités extérieurs. Sa mise en place dès la rentrée de septembre 2020 permet d'amplifier le travail, de l'approfondir, et d'en élargir la base militante au fur et à mesure des travaux.

Elle s'organise autour de trois axes :

- 1- Territoires, expérimentation, projets situés
- 2- Usage des lieux
- 3- Dimensions économiques, enjeux de gouvernance

La commission SPAC se réunit, tout au long de l'année, en groupes de travail autour de ces axes et en plénière, pour partager les réflexions issues des groupes.

Une première synthèse est réalisée par le Bureau au printemps dernier, donnant lieu à une réunion plénière en juin au théâtre de la Bastille. Cette réunion se structure autour du texte en débat. L'envoi de la synthèse à tous les adhérents, à l'occasion de la plénière de juillet 2021 dans le cadre du Festival d'Avignon, permet de diffuser plus largement les propositions en débat. Une ultime synthèse sera rédigée prenant en compte les amendements proposés et les nouveaux points de débats apparus dans le cadre de ces échanges. Le Conseil national aura évidemment pour mission de finaliser un document à l'automne.

Le Syndeac pourra alors présenter au débat public, dans le cadre de l'élection présidentielle et des élections législatives à suivre, des propositions nouvelles en faveur d'un service public de l'art et de la culture. Le travail n'est pas encore achevé à cet instant d'écrire ce rapport d'activités, mais il est en bonne voie !

Commission sociale

Composée d'adhérents (directeurs, directeurs adjoints, et administrateurs des établissements et des équipes artistiques) la commission sociale a deux missions principales :

- Elle traite des sujets de l'actualité sociale et politique; elle anticipe à ce titre les discussions législatives et réglementaires, elle fait remonter au Conseil national toutes questions de son champ qui nécessitent une mobilisation syndicale et participe aux interprétations nécessitées par l'actualité. Elle a souvent dû se réunir dans l'urgence pour tenir compte du calendrier de négociations ou de l'actualité.

- Elle prépare les mandats soumis au Conseil national dans le cadre de la négociation sociale relevant de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC). Elle traite de tous les sujets obligatoires et conventionnels, du suivi et de la concertation avec l'État et les collectivités.

L'actualité de la commission a été extrêmement bouleversée par la crise sanitaire que nous traversons. Il a fallu mettre de côté les négociations en cours pour une bonne part, afin d'être en mesure de concentrer l'action sur la gestion de crise. Cela explique qu'aucun accord nouveau n'ait été signé cette année.

Comme pour le service juridique du syndicat, l'ensemble du travail est orienté pour accompagner au mieux les adhérents à travers la crise sanitaire, tant pour organiser le partage rapide d'informations, que pour l'orientation des négociations. De même, le groupe de travail consacré à l'intermittence, issu de la commission sociale, a participé de façon très utile à la réflexion et à l'expertise des problématiques de l'accompagnement des salariés artistes et techniciens.

Groupe de travail circulation des oeuvres et des artistes

Le groupe de travail circulation des œuvres et des artistes se donne comme objectif d'articuler des éléments politiques transversaux qui permettent de construire une politique européenne et internationale des arts et de la culture. Le rendez-vous avec Sylvie Guillaume, présidente de la délégation de la gauche sociale et écologique au Parlement européen du 20 novembre 2020, approfondit cet axe de travail.

Penser l'accueil des artistes étrangers en France comme celui des artistes français à l'étranger, en remettant la notion de coopération, d'échanges de pratiques et de savoirs au centre, travailler sur l'infléchissement de notre relation avec les artistes étrangers, sur tous les leviers d'aides qui peuvent être mis en oeuvre et développer des réseaux internationaux pour la circulation des oeuvres et artistes, apparaît comme un axe nécessaire de travail pour ce groupe. Un texte de mobilisation est en cours de finalisation et sera transmis aux adhérents prochainement.

Le Syndeac participe également au projet de recherche Mobilive, qui a comme objectif principal d'analyser et de décrire les défis et les solutions concernant la sécurité sociale et le statut de l'emploi des travailleurs dans le secteur du spectacle vivant. [Mobilive](#): sur le site de [Pearle*](#)

Par ailleurs, le Syndeac participe aux assemblées générales et aux réunions organisées par Culture Action Europe et de Pearle*, ou par le Comité du Dialogue social européen de la Commission européenne ainsi qu'aux divers événements organisés par Relais Culture Europe.

Groupe de travail transversal des équipes artistiques

Les élus du Conseil national dirigeant des équipes artistiques sont rejoints par quelques adhérents afin de préserver une représentation de toutes les régions de France au sein du groupe de travail. Ce groupe restreint travaille sur la spécificité de l'activité des équipes artistiques et rédige des notes sur des sujets précis, transmises au Bureau ou à la direction du Syndeac.

Ses membres contribuent ainsi largement aux travaux relatifs à la crise sanitaire, ses effets économiques sur les équipes artistiques et la solidarité nécessaire vis-à-vis des compagnies, ainsi qu'à la précision de la position syndicale sur le projet de réforme des aides de l'État aux équipes artistiques. Outre ces réunions, des temps d'échanges organisés en plénière, tous les deux mois, permettent aux adhérents équipes artistiques d'échanger sur la situation de l'année, lourdement impactée par la crise sanitaire.

Groupe de travail transversal égalité et diversité

Les travaux du groupe de travail sont largement marqués cette année par le projet de comptage des programmations, après la finalisation du cahier des charges et la mise en place d'un comité de pilotage des travaux du prestataire choisi, les Archives du spectacle. Fort d'un cadre méthodologique désormais éprouvé, le groupe de travail est à présent presque prêt à publier les données récoltées et analysées et à en faire de même chaque année afin d'en suivre l'évolution. Elles seront systématiquement accompagnées des recommandations fortes du Syndeac, qui souhaite voir ses adhérents aller au-delà des exigences du ministère, comme en témoigne la motion adoptée le 14 décembre 2020.

Groupe de travail sectoriel danse

Le groupe de travail danse du Syndeac est constitué des membres du Conseil national qui représentent les labels danse, scènes conventionnées et équipes artistiques. Suite à la journée plateforme d'échanges et de réflexion entre artistes chorégraphiques, co-organisée par le Syndeac et Chaillot-Théâtre national de la Danse le 16 septembre 2020, ce groupe restreint travaille à des préconisations en vue d'un "plan pour la danse". Les Chorégraphes associés, l'ACCN, l'ACDCN et LAPAS rejoignent ce groupe et proposent une première présentation publique de ce texte lors des journées du Syndeac à Avignon 2021.

Les membres du groupe restent très mobilisés sur les procédures de nominations à la tête des labels. Plusieurs courriers ou communiqués de presse ont dû être initiés à cet égard. Un groupe de travail doit être mis en œuvre par la DGCA, à la demande du Syndeac.

Enfin, les chiffres relatifs aux moyens de production attribués aux équipes artistiques dirigées par des femmes sont publiés par le ministère de la Culture, suite à la demande formulée par le syndicat.

Groupe de travail sectoriel musique

Les travaux des adhérents musique du Syndeac se consacrent largement au Centre national de la musique (CNM); le Syndeac siège, au nom de l'USEP-SV, en effet, au sein du Conseil d'administration du CNM et dans nombre de ses commissions. La question de la refonte de ces commissions et de la place des syndicats au sein de la gouvernance en général est de première importance pour le secteur musical. En effet, si le CNM repose sur un modèle économique plus autonome du secteur privé que ne l'était le Centre national de la chanson des variétés et du jazz (CNV), sa gouvernance repose sur la nomination de personnalités qualifiées plutôt que sur la représentativité syndicale. Les négociations s'annoncent ainsi difficiles mais nécessaires pour que le service public soit justement représenté au sein de cette instance puissante de la politique publique de la musique.

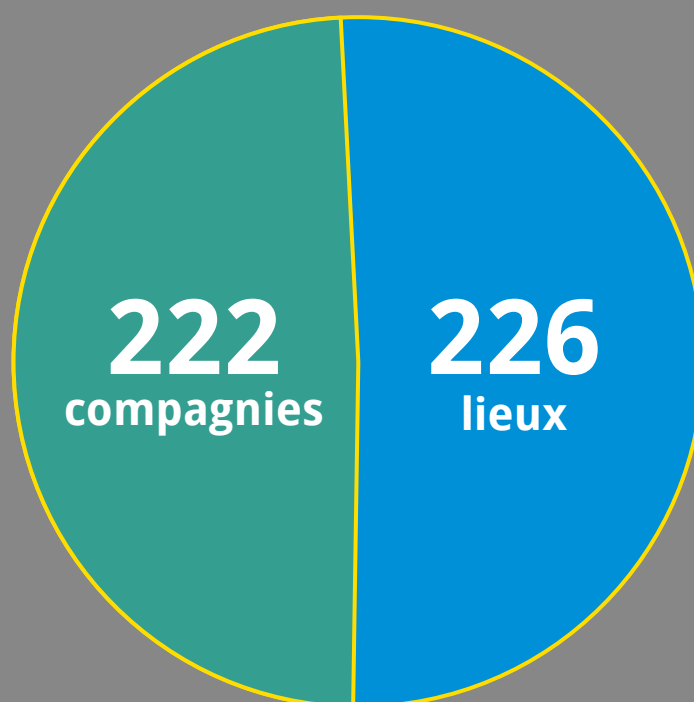
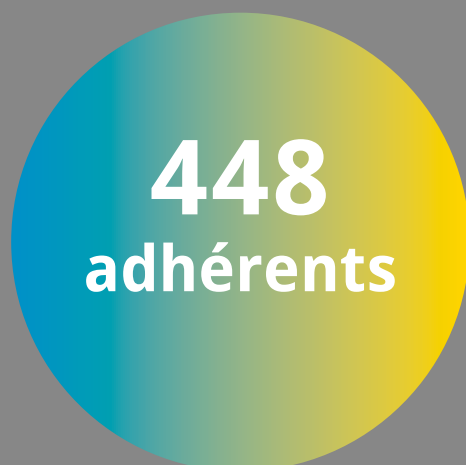
Groupe de travail sectoriel des scènes conventionnées

Les scènes conventionnées se réunissent à plusieurs reprises en début de saison pour prolonger leur veille concernant le Plan théâtre et ses effets sur les scènes conventionnées. Les représentants des scènes conventionnées échangent d'ailleurs avec Véronique Evanno à la DGCA concernant ce plan et la situation des scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN). Un rendez-vous s'organise, par ailleurs, en janvier avec le SNSP en vue de discuter du texte porté par le Syndeac. Il est alors décidé de la pérennisation de ces relations, avec la mise en place d'un comité de liaison entre les deux syndicats et la naissance d'une plénière annuelle réunissant les scènes conventionnées SNSP et Syndeac. Enfin, le groupe des scènes conventionnées échange dans le but d'apporter une réponse coordonnée à l'enquête reçue par certains adhérents dans le cadre de la mission d'observation de la DGCA sur les SCIN.

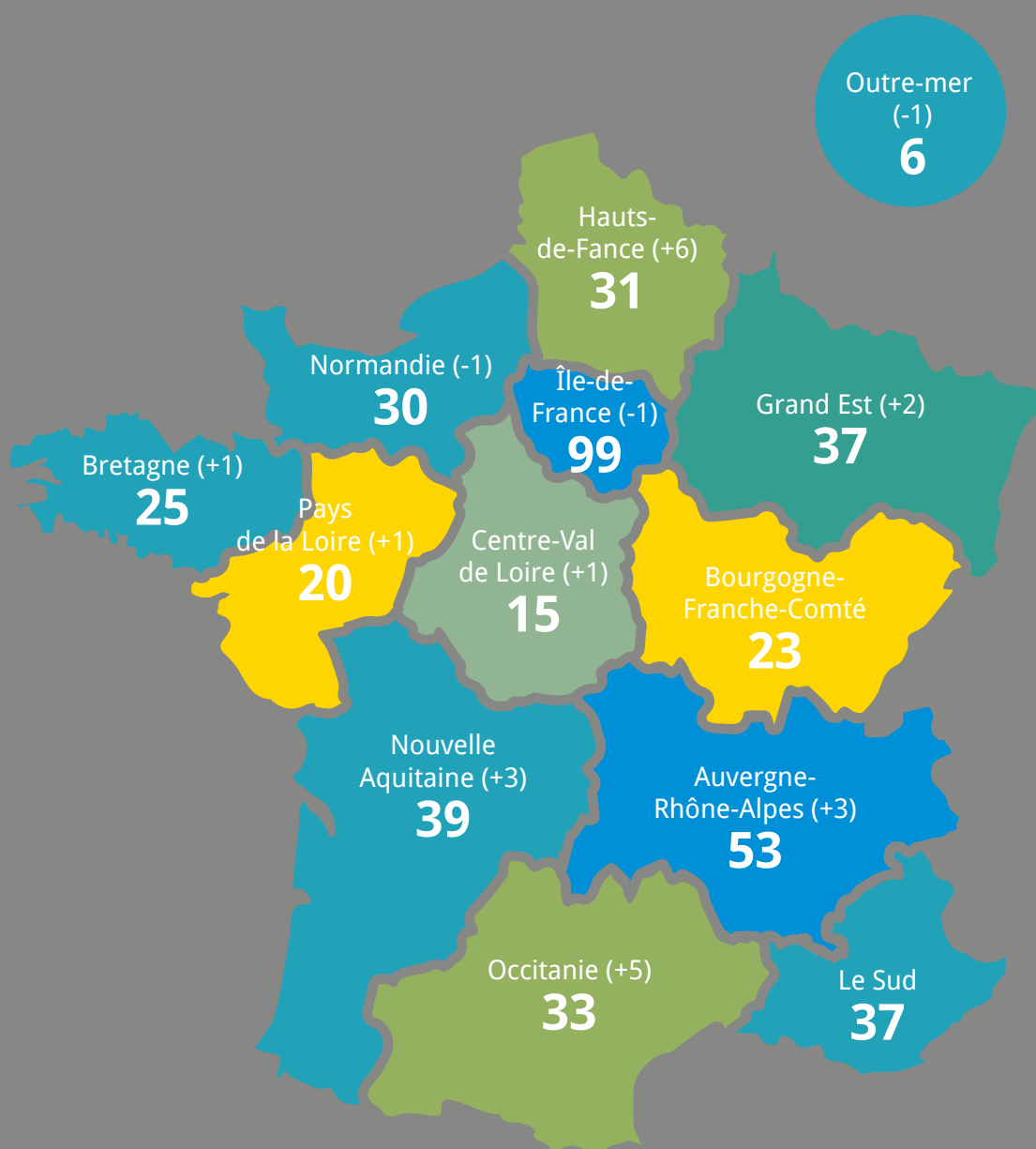
III.

***Portrait des
adhérents***

JUILLET 2020 À JUILLET 2021



RÉPARTITION DES STRUCTURES ADHÉRENTES PAR RÉGION





Édité par le Syndeac

Syndicat national des entreprises
artistiques et culturelles

20, rue Saint-Nicolas 75012 Paris

Octobre 2021 - ne peut être vendu

ISSN 2497-1839

Directeur de publication : Nicolas Dubourg

Graphisme et mise en page : atelier YOUPI



Syndecac

20, rue Saint-Nicolas
75012 Paris

T. 01 44 53 72 10

F. 01 44 53 72 12

contact@syndecac.org

www.syndecac.org